

La lettre d'Antony Caps



N°2 - février 2012 - Parution semestrielle - Dépôt légal : septembre 2011
Directeur de publication : Antony Caps - ISSN : 2256-814X
Imprimé en 4 000 exemplaires sur papier recyclé par Lorraine Graphic (54360)

A votre rencontre

Du nouveau dans nos échanges : vous pouvez depuis quelques semaines me retrouver sur Facebook ou bien sur 54agauche.fr, le site des conseillers généraux socialistes et républicains de Meurthe-et-Moselle.

Permanences les samedis matins de 10h à 12h :

> Les 21 avril et 23 juin :
Syndicat des Eaux de Seille et Moselle - Route de PAM à Nomeny (2^{ème} étage, au dessus de la Perception)

> Les 10 mars et 12 mai :
Mairie de Jeandelaincourt

> Les 31 mars et 2 juin :
Mairie de Faulx

> Dans vos communes (annonce par voie de presse et affichage en mairie)

Sur rendez-vous :

Au conseil général de Meurthe-et-Moselle ou dans vos communes
Tel : 03 83 94 54 91 - 03 83 94 52 43 - 06 19 61 71 45
Mail : acaps@cg54.fr

Dans vos conseils municipaux :

Annonce par affichage en mairie



Un budget 2012 ambitieux malgré les contraintes

Vous le savez, les contraintes financières qui pèsent sur les départements, et plus globalement sur les collectivités, sont de plus en plus fortes :

- les recettes sont en baisse alors que les dépenses obligatoires augmentent,
- l'autonomie fiscale des départements est de plus en plus réduite,
- l'Etat est loin de remplir sa "part du contrat" en terme de compensation des dépenses de solidarité qu'il a transférées aux conseils généraux depuis 2004 (allocation aux personnes âgées, aux personnes handicapées et RSA).

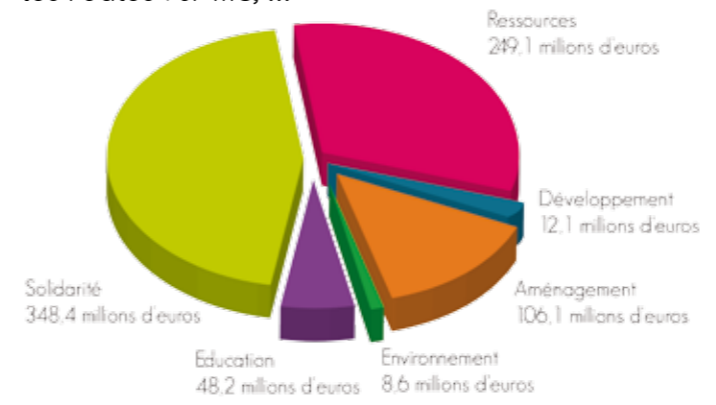
6 chiffres clés pour mieux se repérer :

- Montant du budget : 772,5 millions €
- Investissement : 166,5 millions €
- Fonctionnement : 606 millions €
- Ce que l'Etat doit au conseil général : près de 238 millions €
- Dette par habitant : 451€ (980€ pour la Meuse, 780€ pour les Vosges et 385€ pour la Moselle)
- Autonomie fiscale : 17% (contre 33% en 2010)

Malgré tout, la majorité départementale autour de Michel Dinet choisit de maintenir un service public départemental de qualité, notamment envers la jeunesse et les territoires, vers lesquels le conseil général lance un signe fort de soutien (*lire les articles consacrés au plan Collèges Nouvelles Générations et aux Contrats Territoriaux de Développement Durable 2012-2014*).

Quelques exemples de budgets par thématiques :

- les transports en cars TED' représentent 38 M€,
- les personnes âgées et handicapées : 160,6 M€
- l'insertion : 110,9 M€
- l'enfance et la famille : 70,8 M€
- les routes : 39 M€, ...



Le conseil général à vos côtés

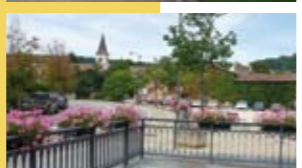
Le conseil général apporte régulièrement des aides financières pour la réalisation de projets. Quelques exemples :

Appui aux collectivités (exemples de septembre 2011 à janvier 2012) :

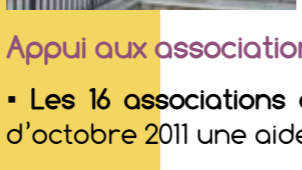
- La Communauté de communes de Seille et Mauchère a reçu plusieurs subventions :
 - 80 000€ permettant la construction d'un bâtiment relais mis à disposition des entreprises,
 - 38 500€ pour l'aménagement de la voie verte Jeandelaincourt / Château-Salins,
 - 330 000€ pour la construction d'une école à Jeandelaincourt.



• La commune d'Abaucourt a été aidée à hauteur de 4 500€ pour divers travaux, notamment la mise en place d'une rampe d'accès à la mairie et l'extension du réseau d'électricité.



• Une aide de 4 500€ permet à la commune de Chenicourt d'engager des travaux de menuiserie dans plusieurs bâtiments communaux.



• 4 500€ ont été attribués à Malleloy pour restaurer le clocher et une partie de la façade de l'église.

• Le Syndicat des Eaux de Seille et Mauchère a été appuyé à hauteur de 27 000€ dans le cadre de l'amélioration du fonctionnement des réseaux sur le territoire.

Appui aux associations :

- Les 16 associations du canton affiliées à des fédérations d'éducation populaire ont chacune perçu au mois d'octobre 2011 une aide de 510€ pour leur fonctionnement.



Appui aux clubs sportifs :

- Le foyer rural d'Arraye-et-Han ainsi que le Foyer des Jeunes et d'Education Populaire (FJEP) de Malleloy ont chacun perçu une aide pour l'achat de tables de tennis de table.

L'édito

Une nouvelle année...

Nouvelle année qui a d'ores et déjà vu le département faire des choix significatifs et prendre des orientations volontaires au service de tous les Meurthe-et-Mosellans : plan *Collèges Nouvelles Générations*, poursuite du combat sur la prise en charge des allocations individuelles de solidarité, renouvellement d'un partenariat fort avec les territoires et les collectivités.

À l'heure où la politique nationale se réduit à la seule volonté de retrouver son triple A, notre département ambitieux de se préoccuper davantage d'un triple S :

- Service public pour tous,
- Solidarité avec les Meurthe-et-Mosellans,
- Solidarité avec les territoires.

En tant qu'élu Europe Écologie au sein du groupe socialiste et républicain de la majorité départementale, à la présidence de la commission éducation du Conseil Général, comme à votre service sur le canton, je reste plus que jamais déterminé à être force de proposition, acteur des réponses qui seront apportées aux défis de demain.

Ce premier semestre 2012 verra donc la poursuite du travail initié durant ce début de mandat : une proximité avec vous par le maintien des permanences où vous êtes de plus en plus nombreux à venir à ma rencontre, un appui à chacun des dossiers que vous voudrez me soumettre, un dialogue continu et constructif avec vos élus, un investissement et un engagement intacts à votre service.



Je vous souhaite à toutes et à tous une belle année 2012, année démocratique au sens large, puisque chacun de nous pourra faire valoir ses valeurs et convictions en participant aux élections présidentielle et législatives.

Antony Caps

*Je compte sur vous
vous pouvez compter sur moi.*
Antony Caps



Ne pas jeter sur la voie publique

Aménagement...

Contrats territorialisés de développement durable 2012-2014



Soutien départemental souvent méconnu du public, «l'aide aux communes» représente un levier primordial de développement local. Néanmoins, la conjoncture financière a poussé bon nombre de conseils généraux à la suppression pure et simple de cette enveloppe.

En Meurthe-et-Moselle, nous avons choisi une autre démarche. Partant du constat de besoins différents entre Nancy et Nomeny, ou entre Briey et Toul, le conseil général a décidé de territorialiser son appui et a créé en 2009 les contrats territorialisés de développement durable (CTDD).

Ces contrats, signés pour 3 ans avec l'ensemble des communautés de communes et des pays, reposent sur des priorités d'actions définies avec les acteurs locaux. L'appui est divisé en 3 volets distincts :

- les priorités locales (15 millions €/an) permettent aux collectivités de mener à bien leurs projets.
- les priorités partagées (30 millions €/an)

permettent de soutenir les projets des territoires qui croisent les priorités du département.

- les priorités départementales (60 millions €/an) sont des investissements propres au département qui font levier pour le développement du territoire.

Après une première vague de CTDD en 2009-2011, le conseil général s'apprête à signer avec ses partenaires les CTDD 2012-2014, bénéficiant d'une enveloppe financière identique malgré les fortes contraintes.

Quelles priorités d'actions pour le Val de Lorraine ?

- Faciliter les déplacements (covoiturage, transports doux, transports à la demande...)
- Habiter autrement (lutte contre la précarité énergétique, réhabilitation de l'ancien, adaptation des logements pour la perte d'autonomie...)
- Renforcer l'attractivité du territoire (sport, culture, économie, tourisme...)

Exemples de projets soutenus grâce aux CTDD 2009-2011 :

- Festivals Vach de Rock et Scènes en Seille
- Création d'un espace numérique partagé au collège de Nomeny
- Construction des écoles de Nomeny et Jeandelaincourt
- Aménagement du Moulin de Chambille à Han-sur-Seille (asinerie)
- Développement de l'association Equit'Aide...

Internet : du débit pour tous

L'internet à hauts-débits pour tous : encore une belle promesse du gouvernement qui n'a jamais été suivie d'effets ! C'est pourquoi le conseil général a lancé en 2008 la création de Proximit-e, un réseau permettant de couvrir l'ensemble de la Meurthe-et-Moselle en hauts-débits. Ce chantier de grande envergure représente un investissement de 70 millions d'euros, entièrement assumé par le département.

A ce jour, 200 stations Wifimax alimentent un nombre d'abonnés toujours croissant (1 820 foyers au 1^{er} janvier 2012). Néanmoins, certaines stations connaissent un succès très important et peuvent donc saturer. Ce genre de problème technique fait l'objet d'une étude précise menée en ce moment par la société en charge de la gestion du réseau.

L'analyse permettra à terme de définir les lieux nécessitant l'implantation de nouvelles stations, afin que chaque foyer puisse profiter d'un service satisfaisant. Un programme d'investissements pour 2012 sera engagé dès le printemps à cet effet et les travaux débiteront dès que la météo le permettra.

www.hautsdebts.cg54.fr

Au côté des personnes âgées

L'accompagnement des personnes âgées fragiles est indispensable pour leur mieux être au quotidien. Dans cet optique, le réseau gérontologique du Val de Lorraine (RGVL) rassemble des professionnels de la santé autour des services du conseil général et des communes adhérentes. Objectifs :

- Faciliter la prise en charge de la personne âgée
- Soulager la personne et son entourage
- Faciliter son maintien à domicile dans les meilleures conditions
- Faciliter l'accès aux soins...



L'appui du réseau est ouvert gratuitement aux personnes de plus de 75 ans dont les fragilités peuvent compromettre leur maintien à domicile. La demande d'inclusion au réseau peut être formulée par la personne elle-même, par son entourage, ou par son médecin traitant, mais toujours avec l'accord du médecin.

Nouvellement nommé par Michel Dinet élu référent personnes âgées, personnes handicapées pour le Val de Lorraine, je lance un appel aux communes du territoire intéressées pour rejoindre le réseau !

RGVL : Blenovista Développement - Route de Maidières à Blénod-les-PAM - 03.83.83.18.43 - reseaurgvl@orange.fr

Education...

En route vers les Collèges Nouvelles Générations

Les collégiens d'aujourd'hui seront les citoyens de demain. Miser sur leur éducation contribue à préparer l'avenir. C'est sur la base de cette vision politique que le conseil général va mettre en oeuvre un plan ambitieux en direction des collégiens : le plan Collèges Nouvelles Générations.

L'objectif est de poser les bases du collège de demain : adaptation aux nouveaux besoins pédagogiques, promotion d'une plus grande mixité sociale, accessibilité pour tous, respect des exigences environnementales... A l'heure où le gouvernement malmène le service public, la Meurthe-et-Moselle souhaite proposer une nouvelle conception de ce lieu éducatif.

Concrètement, le plan Collèges Nouvelles Générations prévoit un budget de 270 millions € permettant la construction ou la reconstruction à neuf d'une douzaine de collèges, ainsi que la modernisation de l'ensemble des établissements publics du département. Il s'agira aussi de réfléchir à la façon dont les collèges peuvent être davantage ouverts sur leur territoire, et à la façon dont les territoires peuvent soutenir la communauté éducative pour une meilleure réussite des jeunes Meurthe-et-Mosellans.

Sur chaque territoire du département, les acteurs locaux, la communauté éducative, les parents d'élèves ainsi que les élus et services du conseil général vont réfléchir ensemble aux besoins des collégiens et à la façon d'y répondre. La première réunion pour le Val de Lorraine aura lieu le 27 février. La concertation se poursuivra jusqu'en juin, date à laquelle le plan Collèges Nouvelles Générations sera adopté pour une mise en oeuvre prévue jusqu'en 2018.

Concrètement, dans le Val de Lorraine...

- Il existe 11 collèges, dont un est particulièrement vétuste : celui de Custines. Sa restructuration complète a d'ores et déjà été actée.
- Les éventuels problèmes de sectorisation ainsi que les travaux envisageables dans les établissements (efficacité énergétique, accessibilité...) seront abordés dans le cadre de la concertation.
- La discussion portera fortement sur la définition de projets d'ouverture des collèges sur leur environnement.



Le collège de Colombey-les-Belles, reconstruit à neuf en 2011 : un prélude au plan Collèges Nouvelles Générations

13^{ème} Val de Lorraine Classic

Véritable institution dans le Grand Est, la Val de Lorraine Classic est une compétition d'Enduro organisée chaque année par le Foyer Rural de Faulx, financée entre autres par le conseil général. Près de 600 pilotes, 700 bénévoles et plus de 15 000 spectateurs y ont participé en 2011, occasionnant des retombées économiques conséquentes. Une remarquable étude réalisée par le Pays du Val de Lorraine a en effet estimé les retombées économiques à près de 230 000€ pour l'édition 2011 (hébergement, restauration, ...). L'enquête a également révélé un réel impact social de la manifestation, favorisant le développement de contacts entre les participants, mais aussi le lien intergénérationnel.

Bien sûr, un tel événement se doit de minimiser son empreinte sur l'environnement. C'est ce à quoi l'équipe organisatrice travaille, en instaurant un système de ramassage des déchets et de tri sélectif. Une étude Natura 2000 (sites protégés à échelle européenne) a d'ailleurs révélé que l'édition 2011 n'avait pas eu d'incidences sur les sites concernés.



Rendez-vous les 24 et 25 mars prochains à Faulx pour la 13^{ème} édition !

Gymnase ou halle des sports : mutualisons !

Chacun s'accorde sur la nécessité de créer un outil sportif structurant dans le canton, accessible au plus grand nombre, et prioritairement aux collégiens. Ne pouvant, de ma place, être à l'initiative du projet, je crois primordial qu'il soit initié par la Communauté de Communes de Seille & Mauchère. Propriétaire des bâtiments, elle est également la première fédératrice des communes et associations concernées par une utilisation des lieux.



Le Conseil Général sera également concerné pour tout ce qui a trait au quotidien des collégiens. Il me paraît donc nécessaire de rassembler les énergies (commune de Nomeny et autres partenaires institutionnels) et de mutualiser les moyens (Conseil Général, Région Lorraine, Centre National de Développement du Sport, réserve parlementaire). Ce portage collectif générerait un meilleur accompagnement du dossier dans un contexte financier difficile, où le peu de lisibilité qui nous est offert, nous emmène en 2014. Au-delà.... ?

Il y a donc urgence à ce que le tour de table s'initie. Je me positionne, en tant que Conseiller Général, comme un partenaire évident afin d'accompagner activement ce projet d'envergure.